

VICARIAT DU RUANDA

ECONOMAT GENERAL

PERE J. LITJENS

ASTRIDA

Astrida, le 16-9-49

B. C. B. 1658 USUMBURA
B. B. A. 333 USUMBURA
C. CH. POSTAL USUMBURA Z 65
C. CH. POSTAL KIGALI ZA 241
C. CH. POSTAL ASTRIDA ZB 3

Nº 673/A.E.

Monsieur le Chef des Affaires Economiques
du R.U. Mr. Reymenans,

Je m'excuse fortement de ne pas avoir répondu plus tôt
à votre lettre Licimport Nº 120.17.774. du 27/8/49. Un repos forcé
(ordre du médecin) en est le seul motif.

Il est certain que j'avais fait une commande de 1000 Kgr.
de coton à Mr. Paul E. de Costermansville. Il s'agit d'étoffe en coton
à bon marché pour indigènes.

Il est certain également que je n'avais pas demandé une licence
d'importation pour cela, vu que je croyais que ce Monsieur E. de Paul
l'avait demandé. J'avais bien précisé dans ma commande: "Payable à
l'arrivée!"

Pour le moment ces ballots se trouvent encore à Daressalaam
d'où on me réclame le bordereau Nº 16 qui m'est inconnu. Je viens d'écrire
à la B.C.B. et à Mr. de Paul à ce sujet.

Je vous remercie sincèrement de n'avoir obtenu à titre
exceptionnel la validation de ma demande d'exportation de devises.

1841
20.9.49
Avec tous mes remerciements répétés, je vous prie, Monsieur
le Chef des Affaires Economiques, de vouloir agréer l'assurance de mes
sentiments très respectueux,

J. Litjens



out. 02. 02

1841